DOUANES DE BÉJAÏA

1 300 000 dollars pour des conteneurs vides

Dimanche dernier, lors d'une visite de marchandises conteneurisées ayant dépassé les délais légaux de séjour au port de Béjaia, les services des douanes ont découvert une arnaque, version «originale» des transferts illicites des devises vers l'étranger.

Sur les manifestes présentés aux services des douanes au niveau du port de Béjaïa, l'importateur M. Yahia dont le siège social est basé à la cité des Jardins à Dar El Beïda, qui ne s'est jamais inquiété jusque-là, de ses cinq conteneurs en souffrance aux quais avait déclaré avoir importé des machines injection plastique et moules en provenance du port de Yantian (Chine) durant la période allant du mois de mai au mois d'août 2013. Le contrôle physique des cinq conteneurs en question et ce, en présence du représentant légal du transporteur MSC (Mediterranean Schipping Company) a permis la découverte de seulement 218 fûts neufs vides en aluminium et aucune machine injection plastique et aucun moule n'était à bord de la cargaison. Immédiatement après le constat, les services des douanes ont ouvert une enquête de procédure et selon les premières informations recueillies auprès de la direction régionale des Douanes de Sétif, il s'agirait d'un transfert illicite de quelque 1 300 000 dollars vers l'étranger, sous couvert d'importation frauduleuse.

Le montant a été effectué selon notre source depuis la banque AGB agence de Bab El Oued (Alger) vers une banque chinoise.

Dans une note d'information transmise à la direction générale, les services du contentieux des douanes de Sétif dont le *Soir d'Algérie* détient une copie ont signalé à leur hiérarchie que d'autres affaires similaires liées aux fuites de capitaux et transferts illicites de devises vers l'étranger, ont été relevées au port de Béjaïa durant le mois de janvier 2013 dans le cadre des importations frauduleuses et dont les résultats des investigations effectuées par ses services auprès des agences bancaires domiciliataires ont déterminé que l'ensemble des montants facturés ont été transférés intégralement vers l'étranger et s'élèvent à 3 331 900 dollars. Par ailleurs, nous avons appris des services des douanes qu'un pistolet (Revolver) et 32 balles ont été découverts, lors d'une fouille sur un passager âgé de 81 ans en provenance de Paris en fin de journée du dimanche dernier, à l'aéroport Abane-Ramdane de Béjaïa, dissimulés dans une chambre à air à l'intérieur d'une valise. En date du 24 août 2013, un jeune émigré à bord d'une Porsche Cayenne immatriculée en France a été interpellé à sa descente au port de la même ville avec 27 000 euros non déclarés, qu'il avait dissimulés dans le coffre arrière de son véhicule. L'argent et le véhicule ont été aussitôt saisis, avons-nous appris des services douaniers de la capitale des Hammadites.

Kamel Gaci

BÉNI MANSOUR

Deux volontaires meurent asphyxiés au fond d'une bouche d'égout

Un triste événement a secoué, hier dans la matinée, le paisible village de Béni Mansour, relevant de la wilaya de Béjaïa, au moment où deux voisins ont trouvé la mort dans des circonstances dramatiques au fond d'une bouche d'égout.

Ce qui devait être une simple opération volontaire de nettoyage de la canalisation d'égouts du village, qui avait débordé ces derniers jours suite aux intempéries ayant touché la région, pour T. Abderrahamane et T. Ahmed âgés respectivement de 54 et 44 ans, a tristement tourné au drame lorsqu'ils se sont retrouvés au fond de la fosse.

Les deux malheureux volontaires se sont aussitôt retrouvés piégés dans l'exiguïté et les odeurs nauséabondes des lieux. Leurs cris de détresse n'ont été entendus qu'après plusieurs minutes de souffrance pour qu'ensuite, les voisins arrivent sur les lieux pour leur porter secours.

Alertée, la brigade de gendarmerie de Tazmalt a aussitôt dépêché ses éléments sur les lieux aux fins de sécurisation des lieux.

Les citoyens et les gendarmes dans un élan de solidarité exemplaire ont réussi, néanmoins, à extraire les deux victimes de leur gouffre après d'intenses efforts, avant qu'elles ne soient évacuées à bord d'une ambulance de la Sonatrach vers une structure sanitaire.

Les deux voisins ont malheureusement rendu l'âme avant leur acheminement vers l'EPS de M'chedallah. La nouvelle de leur mort a mis en émoi toute la population de Béni Mansour et de ses environs.

K. G.

BLIDA

Un quinquagénaire retrouvé mort dans une décharge publique

Les éléments de la brigade de gendarmerie de Guerouaou, à 10 kilomètres au nord de Blida, ont découvert, hier, le cadavre d'un homme de 50 ans qui n'avait pas donné signe de vie depuis 5 jours. La victime, originaire de la localité de Halouiya, non loin du lieu de sa découverte, était enveloppée dans un drap et jetée dans une case à ordures, à proximité du cimetière Cheikh-Benaïssa, à Guerouaou. Selon les enquêteurs, le quinquagénaire serait mort étranglé au vu d'une blessure provoquée par un objet contondant qui était visible sur son corps. Une enquête a été ouverte pour identifier les auteurs du crime.

M. B.

L'imam pédophile condamné à trois ans de prison ferme

Le tribunal correctionnel de Blida a prononcé une peine de trois ans de prison ferme contre l'imam qui avait abusé sexuellement d'un enfant de neuf ans.

Pour rappel, c'est le père de la victime qui a déposé plainte contre l'imam et que l'enquête de la gendarmerie a confirmé les faits surtout que le médecin légiste a constaté des traces de sodomie chez l'enfant qui a subi des sévices sexuels pendant deux mois. Lors de l'audience, le prévenu n'a pas nié ses relations avec l'enfant et avoua qu'il l'attirait dans une boutique en lui offrant des friandises et de l'argent. A noter que cet imam qui est marié, est âgé de 50 ans.

M. B.

M'SILA

Des cultivateurs irréguliers de tabac arrêtés

Agissant sur des informations, les éléments de la Gendarmerie nationale de Khoubana, relevant de la daïra de Bou Saâda, ont mis fin, le 6 septembre dernier, à des activités irrégulières de culture de tabac à chiquer.

La culture de tabac à chiquer avait lieu dans un périmètre agricole de 2 hectares dans la localité dite Mehassab, dans la commune de Maârif, à 60 km au sud du chef-lieu de la wilaya et le conditionnement de ce produit dans des sachets de 35 g avant sa commercialisation à travers les villes du pays.

A l'issue d'une opération de perquisition sur ordre du procureur de la République de Bou Saâda, les éléments de la gendarmerie ont arrêté 6 individus qui ont été traduits devant le parquet mardi dernier, comme il a été procédé au démantèlement d'une entreprise de fabrication de tabac à chiquer «Chemma» qui active dans l'illégalité et à la saisie de 33 quintaux et 44 kg de tabacs séchés, 3 80 cartons destinés à l'emballage de la marchandise de marque Marquer et 284 autres cartons de marque Nesma, 3 rouleaux de plastique pour sachets de 35 g de Chemma, une bonne quantité de marchandise prête à la commercialisation estimée à 100 sachets conditionnés, ainsi qu'un appareil d'emballage de type 900DBF.

A. Laïdi

FOUKA (TIPASA)

Deux obus datant de l'ère coloniale découverts dans une maison

En procédant à des aménagements de sa maison, un résidant d'un haouch situé à proximité du tronçon routier menant de la ville de Fouka vers Bou Ismaïl, distante à 40 kilomètres d'Alger, a eu la désagréable surprise de se trouver face à deux gros obus datant de l'ère coloniale, placés à un mètre l'un de l'autre.

Selon des sources locales, cette découverte fut portée à l'attention de la Gendarmerie nationale grâce à la perspicacité du propriétaire des lieux, qui, en apercevant les ailettes des engins menaçant, avait compris qu'il s'agissait d'obus n'ayant pas explosé, donc actifs.

Selon nos sources, la gendarmerie a sollicité le service des artificiers spécialisés de la police de la wilaya de Tipasa, qui ont pris en charge ces obus, en vue de les désamorcer ou de les faire exploser dans un lieu approprié.

Larbi Houar